

EZE-SUR-MER

## TERRAIN SIS AU QUARTIER DU CAP ROUX

Alpes Maritimes

2

Site Classé

### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

#### Site classé

Arrêté du 03 mai 1913

#### Autres mesures de protection concernant le site

SI Ensemble littoral Est (20/03/1973)

#### Propriété

Communale

#### Autres protections au titre des sites sur la commune

-MHC église Notre-Dame de l'Assomption (05/012/1984)

-SC Belvédère d'Eze (24/07/1947)

-SC Château et portes des Maures et portes d'entrée de la ville (A 08/12/1922)

-SC ensemble naturel, les falaises (D 21/08/1974)

-SC partie de la grande corniche et partie de la basse corniche (A 20/07/1912)

-SC DPM correspondant au site classé des Falaises (A 06/11/1984)

-SI Village et abords (27/08/1942)

#### Superficie

non renseignée



Photos : [at.PM / JMM]

### COMPOSANTES DU SITE

#### Motivation de la protection

Le Cap Roux et sa crête ferme vers l'Ouest la «Mer d'Eze». Quasiment à pic côté mer, escarpé vers l'intérieur, la préservation de sa crête permet de conserver l'aspect sauvage du cap tel qu'il est perçu depuis la mer ou Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Le classement vise avant tout l'inconstructibilité, afin d'éviter le chapelet de villas existant sur la partie du cap située à Villefranche.

La commune d'Eze a décidé de classer la partie du Cap Roux en sa possession (séance du CM du 10 novembre 1912) selon la résolution de la CDS du 29 mars 1913. La commune précisait qu'elle désire conserver son droit de pâture et exécuter toutes coupes et travaux d'entretien sur les pentes.

### Etat actuel

Le site est couvert de garrigue sur sa face Nord. Sa face Sud est une falaise surplombant la RN98 et la mer. Il est peu accessible depuis la basse corniche (RN 98), ou la moyenne corniche (RN 7). Le chemin (voir carte IGN) du vallon St-Michel (figurant sur le cadastre de 1913) n'offre pas de détour par la Barre du Cap Roux.

### Observations

Les motivations au classement peuvent sans doute se deviner en observant les alentours : le classement a sans doute permis d'éviter l'édification de constructions sur la partie de la Barre du Cap Roux située à Eze. Sur la commune de Villefranche le cap est dominé par des villas bâties en «nid d'aigle». La parcelle objet du classement a été divisée en deux parties sans porter atteinte au périmètre. Le site n'est pas signalé.

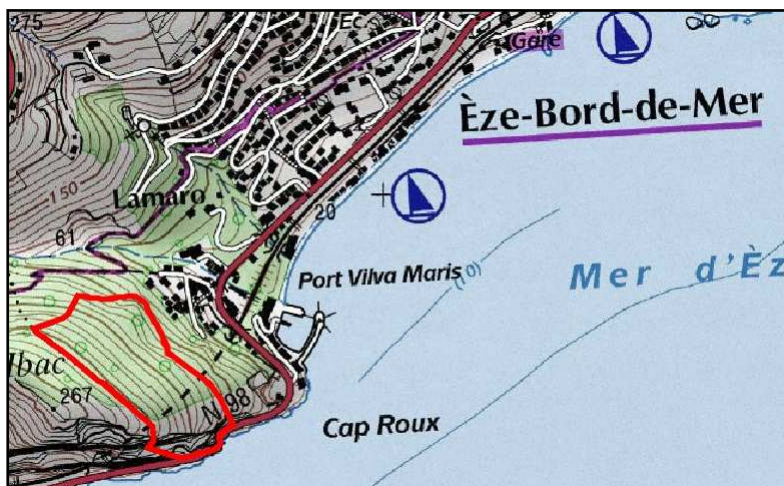
## LOCALISATION ET PERIMETRE



### Cadastre ancien :

Le terrain classé, appartenant à la commune d'Eze (Alpes-Maritimes) et sis au quartier du Cap roux, à proximité de la Route Nationale N°7, comprend les parcelles cadastrales n°310 et 310 bis section AN

### Cadastre actuel :

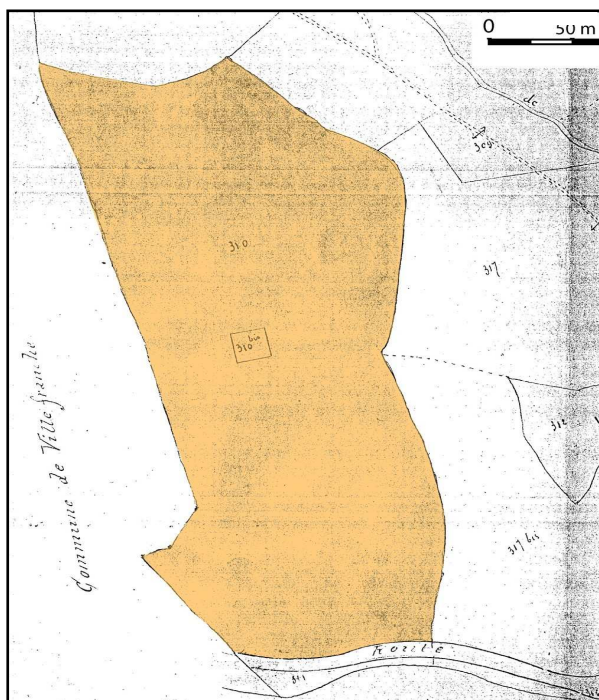
Parcelles 214 et 215 de la section BE



-  Périmètre du Site Classé
-  Périmètre du Site Classé

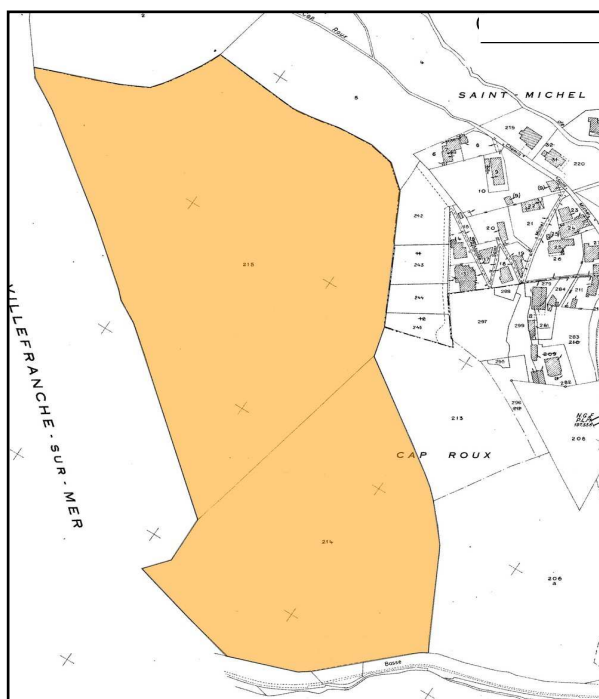
### SITUATION

Source : IGN - scan25



Juillet 2007

CADASTRE ANCIEN



CADASTRE ACTUEL